



2017, une année connectée

Malgré des moyens budgétaires limités, la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France mettra tout en œuvre pour renforcer l'attractivité du territoire, conforter son tissu économique tout en favorisant le développement durable. Tour d'horizon des principaux projets 2017.

POURUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Engagé l'an dernier, le déploiement de la fibre optique va se poursuivre en 2017. Pour rappel, 20 des 21 communes de l'agglomération sont concernées (Forbach étant en zone AMII). Le projet d'un coût global de 10,3 M€ HT est mis en œuvre en 3 tranches dont la 1^{re} représente à elle seule un investissement de 5 M€ HT. Engagés à Petite-Rosselle et Cocheren, les travaux de la 1^{re} tranche se poursuivent sur Diebling, Tenteling, Folkling (hors Gaubiving), Nousseviller Saint-Nabor et Metzting. Pour une entrée en service progressive fin 2017.

RECONQUÉRIR LES FRICHES URBAINES ET INDUSTRIELLES

De nombreuses friches constituent autant de territoires à enjeu. Ces espaces représentent plus de 1 000 hectares à reconquérir et auxquels il convient de trouver une nouvelle destination. Outre le site Sainte-Barbe (lire par ailleurs), la Communauté d'Agglomération, au travers de sa subvention de fonctionnement de 1,05 M€, continuera à participer au développement du site du Carreau-Wendel de Petite-Rosselle et du Musée de la Mine, principal atout touristique du territoire.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

Dans le cadre du dispositif Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte et du Plan climat, la collectivité poursuivra, sur le site de Forbus, à Marienau, les travaux d'aménagement de la station gaz. Cet équipement permettra, une fois achevé, d'assurer la distribution de gaz naturel pour véhicule à la flotte concernée de bus. 1,2 M€ seront inscrits à cet effet dont une subvention supplémentaire de l'État de l'ordre de 0,45 M€. L'année 2017 verra la montée en charge de la nouvelle « Plateforme de rénovation énergétique ». En matière de transports publics, la Communauté d'Agglomération, qui a repris à sa charge les investissements en matière



Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, deux shelters de nœud de raccordement optique (NRO) ont été installés, l'un à Tenteling à proximité du lotissement d'Ebring, l'autre à Stiring-Wendel rue Nationale. Les shelters sont des équipements à partir desquels l'opérateur activera les accès de ses abonnés.

d'acquisition de bus, passera commande, cette année, d'un nouveau bus au gaz (0,28 M€). En 2017, la Communauté d'Agglomération poursuivra, comme chaque année, ses efforts en matière d'eau et d'assainissement.

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES ET LES SERVICES

Entretien régulièrement le patrimoine s'avère indispensable. Il en va notamment ainsi de la piscine communautaire. Le projet concerne notamment la modernisation du hall d'accueil et de la billetterie, celle des vestiaires et des installations sanitaires sans oublier la mise aux normes en matière d'accessibilité. Si une enveloppe de 0,4 M€ sera proposée au budget 2017, l'essentiel des travaux devrait intervenir en 2018 et 2019 (3 M€). Outre la piscine, le futur transfert du Conservatoire de Musique et de Danse s'inscrit dans cette orientation de modernisation des équipements communautaires. Enfin, la contribution de la Communauté d'Agglomération aux dépenses du service incendie (SDIS) représente environ 2 M€.

RENOUVELLEMENT URBAIN ET COHÉSION SOCIALE

Dans le cadre du protocole de préfiguration du nouveau programme de renouvellement urbain, signé en février dernier, l'année 2017 sera essentiellement consacrée à la réalisation de diverses études utiles à la détermination du programme définitif qui sera mis en œuvre à partir de 2018 pour une durée de 8 à 10 ans.

LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

L'année 2017 devra permettre de finaliser la mise en place de la tarification incitative sachant que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI) comprendra une part fixe d'au minimum 55 % et une part variable pouvant varier de 10 à 45 %. Après la mise en conformité, en 2016, de 5 de ses 6 déchèteries, l'Agglomération lancera, en 2017, une étude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une nouvelle déchèterie à Forbach, en remplacement de la déchèterie de Marienau, obsolète et inadaptée aux besoins.



Des idées et des réalités

En dépit de la situation initiale du territoire tenant à l'après-mine et malgré certains discours alarmistes, le développement économique du territoire est une réalité. Cap sur 2017.

L'année 2016 aura vu accoucher une belle dynamique sur le territoire en termes de développement économique. À commencer par les zones du Carreau de Marienau à Forbach, de Schoeck et de Spicheren qui ont affiché une variation positive de l'emploi de 20 à 45 %. Sans oublier l'essor de l'Eurozone Forbach Nord, porté par la pépinière d'entreprises Eurodev Center, passant de 19 à 23 entreprises entre 2013 et 2016, et de 130 à 210 emplois, soit 60 % d'augmentation. Enfin, il faut se réjouir des résultats observés sur la ZFU - Territoire Entrepreneur, jouxtant le Technopôle Forbach Sud qui compte à ce jour 45 entreprises pour près de 300 emplois, soit une augmentation de 89 % des effectifs depuis 2013. 2016 aura également vu plusieurs ventes et installations se concrétiser : Unifroid sur le Carreau de Marienau (13 emplois), C'Services sur le site SECOFA, une nouvelle entreprise de négoce automobile sur la zone de Spicheren, et sur l'Eurozone l'occupation de l'atelier relais n°3 par l'entreprise Nsti, fabricant et installateur de matériel de lutte contre les incendies (50 emplois + 10 emplois à venir). 2017 doit également voir se réaliser bon nombre de projets. La société Partnair Industries va démarrer avec la SEML en effet la construction de son futur bâtiment sur l'Eurozone et intégrer ses locaux à la rentrée 2017. Un projet qui a bénéficié de l'accompagnement de la pépinière d'entreprises. Comptant une dizaine d'effectifs aujourd'hui, l'entreprise prévoit de les tripler à l'horizon 2020.

BOUTIQUE À L'ESSAI

2017 verra également la cession du bâtiment « Weser » au Technopôle Forbach Sud. Ce dernier accueillera deux sociétés

de logistique et distribution, dont la société Altin Pasa, regroupant une quinzaine de salariés. DHR (BTP, 15 salariés), BTA Plâtrerie (BTP, 10 salariés), Eclaircir (nettoyage industriel, 200 salariés), ainsi que les entreprises d'insertion Tri d'Union et Valorem, viendront également compléter le contingent des entreprises déjà présentes sur le Technopôle. Enfin, en matière d'aménagement, la Communauté d'Agglomération s'engagera dans une requalification de l'entrée de zone au Technopôle Forbach Sud (rue Hertz) et mènera une réflexion sur la visibilité de l'Eurozone Forbach Nord, dans le souci d'en améliorer l'attractivité. La Communauté d'Agglomération lancera prochainement, avec l'appui de Cap Entreprendre, son espace de coworking en secteur gare et mettra en œuvre dans les prochains jours, avec l'association Alexis Lorraine, un dispositif de boutique

à l'essai en centre-ville de Forbach. Ces éléments viendront ainsi amorcer les solutions que dégagera l'étude de dynamisation de ce secteur. Enfin, dans le cadre de son nouveau projet de rénovation urbaine, la Communauté d'Agglomération a engagé au mois de janvier une étude de 6 mois portant sur la vocation économique du territoire. Cette étude, appuyée par la Caisse des Dépôts et Consignations, devra indiquer les secteurs d'activité économique porteurs, que le territoire doit aujourd'hui investir, et surtout, de quelle manière le développement économique pourra profiter à l'ensemble des demandeurs d'emplois de la région, y compris les plus éloignés de l'emploi. C'est dire si la Communauté d'Agglomération exerce sans réserve et avec conviction sa compétence de développement économique.



Le site de l'Eurozone et de Simon I et II constitue le futur Technopôle Forbach Nord.

Site Sainte-Barbe : le chantier est lancé

Proche du centre-ville de Forbach mais aussi du Parc du Schlossberg, l'ancien site hospitalier « Sainte-Barbe » s'étend sur près de 6 hectares. Cette friche va faire l'objet d'importants travaux au cours de l'année 2017.



L'ancienne Villa Barthier, superbe construction en pierres de Jaumont datant du 19^{ème} siècle, sera conservée.

Déserté depuis 2014, le site de l'ancien hôpital Sainte-Barbe a fait l'objet d'une acquisition en 2015 par l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) pour le compte de la Communauté d'Agglomération de Forbach. La friche compte une vingtaine de bâtiments très divers, certains anciens, comme le Château Adt, d'autres plus récents, comme le long séjour. « Tous les bâtiments n'ont pas un intérêt historique, architectural ou fonctionnel », précise Paul Fellingner, Président de la Communauté d'Agglomération. Dans la perspective de la restructuration du site, l'intercommunalité et l'EPFL ont donc convenu de la conservation d'une partie des constructions mais aussi de certaines démolitions. Jusqu'à présent, il a surtout été question de la conservation et de la revalorisation de l'ancien Château Adt. « Cette bâtisse et ses dépendances font partie du patrimoine historique de Forbach. Il était évident qu'il fallait les conserver et leur trouver une nouvelle affectation », souligne Paul Fellingner. D'où la décision d'y transférer le Conservatoire de Musique et de Danse aujourd'hui à l'étroit. Mais la collectivité a également fait le choix de ne pas démolir l'ancienne Villa Barthier, superbe construction en pierres de Jaumont datant du 19^{ème} siècle ou encore le bâtiment qui accueillait en son temps le centre de réadaptation. Là encore, il s'agit de constructions qui ont un réel caractère architectural et qui

présentent des volumes intéressants pouvant permettre des restructurations fonctionnelles. « Notre objectif n'est pas nécessairement de réaliser les travaux de réhabilitation nous-mêmes. Il est parfaitement possible que des promoteurs soient intéressés par ces bâtisses », indique le Président. La collectivité entend néanmoins faire en sorte que l'intérêt architectural soit préservé.

DIVERSES DÉMOLITIONS

L'ancien hôpital Sainte-Barbe était incontestablement l'édifice le plus fréquenté du site. Vacant depuis plusieurs années, il se dégrade. La Communauté d'Agglomération envisage de restructurer le bâtiment avec démolition de l'aile droite où se situait l'accueil et réhabilitation du reste pour y transférer l'Institut de Formation en Soins Infirmiers. La partie démolie laisserait place à un nouvel amphithéâtre. Au total, le nouvel ensemble représenterait une surface de l'ordre de 4 500 m².

D'autres bâtiments sont voués à la démolition. C'est notamment le cas du pavillon Dietrich, de l'ancienne morgue, des constructions situées sur le parking proche de la Maison de Retraite Bauer ou encore de l'ancien service de médecine transformé ultérieurement en centre de réadaptation fonctionnelle n°2 qui, à l'origine, abritait des logements pour le personnel et les écuries du château. Ces démolitions seront opérées, sur fonds propres, par l'EPFL qui a mobilisé à cet effet une enveloppe d'1,7 M€ TTC. Les travaux de déconstruction concernent également toutes les galeries souterraines qui reliaient les différents bâtiments. « Ces démolitions libéreront du foncier et permettront donc de redessiner certains espaces pour y accueillir de nouveaux projets », conclut Paul Fellingner. 2017 sera donc une année décisive d'autant que très prochainement EPFL et Communauté d'Agglomération devraient s'accorder sur les modalités de transfert de propriété du site.

Dépenses 2017 tous budgets (investissement et fonctionnement)



Recettes globales tous budgets

Fonds propres	5,8 M€
Autres produits divers	2,7 M€
Subventions (UE, Région, Département...)	8,3 M€
Produits des services	8 M€
Fiscalité (entreprises et ménages, dont TEOM)	27,6 M€
Emprunts	8,7 M€
Dotations (État)	9,5 M€
Total	70,6 M€